

Pavillon de la Mutualité Alzheimer : des bénévoles dans un service d'aide aux aidants

Le Pavillon de la Mutualité (Bordeaux) a créé un service d'aide aux aidants confrontés à la maladie d'Alzheimer. Ce service, sous le contrôle d'un médecin gériatre et d'un psychologue clinicien, apporte un soutien à l'aidant, lui assurant un répit hebdomadaire.

L'idée originale du Pavillon est de faire relayer les aidants (familiaux la plupart du temps) par des bénévoles retraités. S'engageant pour 1 an, sous contrat, le bénévole remplacera 4 heures par semaine l'aidant. Son aide se fera à domicile, se limitant à une présence de surveillance et de protection du malade, exclusion faite des tâches ménagères.

Le bénévole suivra une formation de 40 heures dans les locaux du Pavillon réparties en demi-journées. Ensuite, une convention sera signée entre le Pavillon, la famille du malade et le bénévole, afin de préciser les limites du service apporté.

Le recrutement des personnes désireuses de s'investir dans ce bénévolat, se fait par voie de presse et par les réseaux mutualistes. Une lettre de motivation, envoyée au directeur général du Pavillon de la Mutualité et précisant les raisons de ce choix servira de première sélection qui sera suivie d'un entretien avec le médecin référent.

MM

*Association d'Aide aux Aidants
du Pavillon, Pavillon de la Mutualité,
45 cours du maréchal Galliéni,
33000 Bordeaux.
Tél. : 05 57 81 24 73.*